



Formulaire de réservation pour les écoles ou groupes d'enfants:

Veillez renvoyer ce formulaire à l'adresse du Musée ou par fax :

Le Musée de l'Eau et de la Fontaine 63 avenue Hoover à 1332 Genval
Tél : 02/654.19.23 Fax : 02/403.47.53 Email : administration.musee@gmail.com
CCP : 000-1458896-16 IBAN : BE72-0001-4588-9616 BIC : BPOTBEB1
N° d'entreprise : 431-922984

Nom du groupe :	
Adresse : CP et ville :	
Téléphone : FAX :	
Email du groupe ou de la direction :	
Responsable présent le jour même :	
Email du responsable présent le jour même :	
GSM du responsable présent le jour même :	
Date souhaitée :	Heure de début des activités :
Nombre d'enfants :	Heure de départ :
Nombre d'accompagnants : (max 2 par classe)	Classes :

Paiement le jour même (cash ou bancontact) paiement anticipé avant la visite (envoi facture souhaité)
Toute réservation par **bon de commande communal** doit nous parvenir avant la date de la visite et être signalé lors de la réservation.

Formules souhaitées : cocher les mentions souhaitées :

Visite guidée :	<input type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Néerlandais
<input type="checkbox"/> Une journée au Musée :	<input type="checkbox"/> L'eau de mon robinet ¹	<input type="checkbox"/> La météo

1. Pour la journée vous avez besoin d'un car pour aller en station l'après-midi, nous partirons du Musée vers 13h

Tarifs :

Une journée au Musée : 9,50 € / enfant avec un minimum de 20 enfants (ou forfait de 190 €)

VEUILLEZ NOTER SVP :

- Pour des raisons pratiques, nous rappelons que le **paiement doit être réglé à l'accueil lors de votre arrivée**. En cas de paiement par facturation, celui-ci devra être annoncé et réglé avant la date de visite. Une preuve de paiement vous sera demandée sur place. Toute demande de facture doit être faite au plus tard, le jour de la visite. En cas de non respect de ces clauses, une indemnité de **10,00 €** pour les frais administratifs encourus sera demandée.

- Le jour même, en cas de retard du groupe cela conduira automatiquement à une adaptation du temps de la visite guidée sans réduction du montant à payer.

- Toute annulation de la visite doit être signalée par téléphone ou par fax au **minimum 1 mois auparavant** ! En cas de non respect de cette clause, un montant de **100,00 €** vous sera facturé pour les frais occasionnés.

- Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de **confirmer 48h avant la visite, le nombre exact de participants (ou le matin même dans le cas d'une visite un lundi)**. En cas de non-respect de cette clause et d'un nombre nettement moindre de participants que celui annoncé, le montant facturé sera fonction de la confirmation.

Merci d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Par la présente, le (la) responsable du groupe confirme avoir pris connaissance des conditions de réservation et s'engage à les respecter.

Fait à....., le

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE :